COMMUNE DE LA TÈNE Conseil général du 6 mai 2021 Type d'objet : MOTION Auteur(s) : Les Vert-e-s Porte-parole : Bertrand Paviet-Salomon

# Titre : Aide aux ménages pour l'installation de panneaux photovoltaïques

# Contenu:

Nous demandons au Conseil communal de proposer un accompagnement complet des propriétaires de bâtiments, par exemple sur le modèle mis en place en ville de Neuchâtel, dans le but de les inciter à couvrir leurs toitures de panneaux solaires.

# Développement:

L'énergie solaire photovoltaïque est désormais l'une des sources d'électricité la moins onéreuse au monde. Son rôle prépondérant dans le futur mix énergétique suisse a été reconnu par la Confédération, ainsi que par de nombreux organismes nongouvernementaux. Le potentiel de production d'énergie photovoltaïque de la commune de La Tène est évalué à 50 GWh, ce qui représente 60 % de la consommation électrique totale de la commune. Or, à ce jour, seuls 14 % de ce potentiel est exploité via les installations photovoltaïques déjà existantes.

En 2020, la ville de Neuchâtel a lancé un ambitieux programme pour inciter les propriétaires de bâtiments situés sur son territoire communal à installer une toiture solaire photovoltaïque. Elle leur propose un accompagnement complet, de la visite de chaque maison jusqu'à la présentation des meilleures offres de la région, passées au crible par des experts indépendants. Cette action se fait en collaboration avec la Haute École HES-SO du Valais et le soutien de l'Office fédéral de l'énergie. Preuve que la demande de la part des propriétaires est grande : une septantaine de citoyen-ne-s ont déjà suivi une séance d'information en ligne courant octobre 2020.

Sur ce même modèle, la commune de La Tène pourrait avantageusement inciter et accompagner ses propriétaires à installer des panneaux solaires photovoltaïques sur leur toiture. Un soutien financier complémentaire aux subventions fédérales, par exemple via le fonds communal de l'énergie, permettrait également d'accélérer cette transition vers une électricité durable produite localement. Cet accompagnement permettrait de motiver d'autant plus les propriétaires qui ne sont, pour leur grande majorité, pas expert-e-s en énergie. Notons que pour les locataires, on pourrait envisager la création d'une ou plusieurs coopératives solaires, dans lesquelles chaque citoyen.ne pourrait investir et retirer du rendement.

C'est une action gagnant-gagnant. Les propriétaires et les locataires améliorent leur confort et réduisent leur facture énergétique, tandis que les entreprises de la région, dans une période difficile, obtiennent des mandats. De plus, la commune de La Tène augmenterait sa production d'énergies renouvelables dans le but d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2030.

Pour d'avantage de détails techniques: À l'échelle communale, on dénombre plus de 900 bâtiments. Le potentiel solaire encore à installer est d'environ 23'000 kWc (115'000 m2 de panneaux).

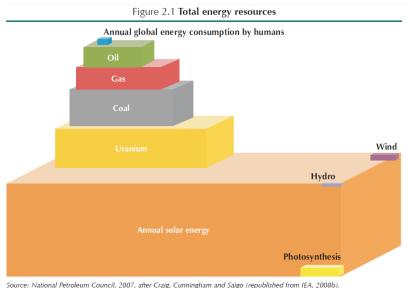
En prenant exemple sur la commune de Neuchâtel, qui subventionne à hauteur de 500 francs par kWc avec une limite de max. 20'000 francs par installation, le besoin en subvention pour ce potentiel communal reviendrait à 7'000'000 de francs. En admettant qu'en 2050 la totalité du potentiel sera réalisé selon une évolution linéaire, cela correspondrait à un besoin en subvention à hauteur d'environ 240'000 francs.

À noter qu'une installation typique sur un bâtiment résidentiel de 10 kWc (47 m2), en prenant en compte les subventions fédérales et déductions fiscales revient à environ 60% du coût d'investissement pour le propriétaire. En y ajoutant une subvention communale similaire à celle proposée par Neuchâtel, l'installation reviendrait à environ 40% du coût pour le propriétaire.

#### Informations complémentaires

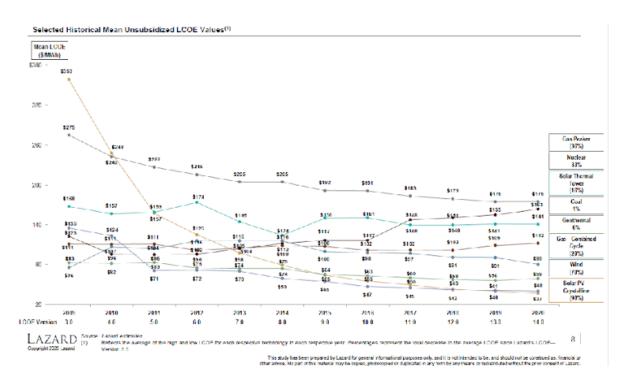
#### L'énergie solaire : un potentiel énergétique immense

Comme illustré sur l'image ci-dessous, l'énergie solaire (sous toutes ses formes) représente un potentiel énergétique immense: près de 5000 fois la consommation annuelle de l'humanité!



L'énergie solaire photovoltaïque : la source d'électricité la moins chère au monde

Grâce aux efforts continus de recherche et de développement et à d'importants effets d'échelle, l'énergie solaire photovoltaïque est en 2020 la source d'électricité la moins onéreuse au monde, comme illustré sur le graphique ci-dessous, issu de la version 2020 de l'étude Lazard. Ainsi, en 20 ans, le prix d'un panneau solaire a baissé de 96 % !



# Les panneaux solaires photovoltaïques : les champions de la durabilité

Contrairement à de nombreuses idées reçues, un panneau solaire photovoltaïque fournira au cours de sa vie au minimum 30 fois plus d'énergie qu'il n'en a demandé pour sa construction. Les panneaux solaires photovoltaïques sont recyclables à 90 %, et leur empreinte environnementale est meilleure que le charbon et le gaz, mais aussi que la géothermie ou l'énergie hydraulique.



Source : Solar Power Europe, Solar Factsheets, https://www.solarpowereurope.org/category/facts/